

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Centres sociaux : mission animation prévention jeunesse
3ème répartition 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux centres sociaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de présenter les projets « animation prévention jeunesse » formulés par quatre centres sociaux, implantés à Marseille et Aix-en-Provence, pour un montant global demandé de 189 134 €

Le montant de la subvention en fonctionnement qu'il vous est proposé d'accorder et dont le détail figure dans les tableaux ci-annexés, s'élève à 184 134 €

Conformément aux modalités financières de la convention type adoptée le 20 décembre 2012, l'association percevra 80 % de la subvention à la signature de la convention et 20 % sur la base d'un bilan annuel de fin d'année.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL